

## L'ANIA APPELLE LE GOUVERNEMENT À METTRE EN APPLICATION DÈS MAINTENANT ET COMME PROMIS LES ORDONNANCES DE LA LOI ALIMENTATION

*Paris, le 04/12/2018* - Alors que le gouvernement doit présenter mercredi 5 décembre les ordonnances attachées à la Loi Alimentation, **l'Association nationale des industries alimentaires appelle à une mise en œuvre effective et sans délais de dispositifs majeurs issus des débats des Etats généraux de l'alimentation. Il en va de la survie de toute la filière alimentaire.**

Il y a un an, **les États généraux de l'Alimentation** ont mis d'accord l'ensemble de la filière alimentaire autour **d'un constat, d'un objectif et de moyens** pour y parvenir.

**Le constat**, c'est que la guerre des prix entre les enseignes de la grande distribution a ruiné nos filières.

**L'objectif**, c'est de redonner de la valeur aux produits agricoles et alimentaires pour redonner du pouvoir d'achat aux femmes et aux hommes qui la font vivre : agriculteurs, entreprises alimentaires, distributeurs.

**Les moyens**, ce sont essentiellement trois mécanismes :

- **La contractualisation renouvelée avec le monde agricole.**
- **Le relèvement du seuil de revente à perte pour les produits alimentaires**, pour permettre à la grande distribution de rééquilibrer ses marges sur les produits alimentaires. Aujourd'hui, pour récupérer ses marges perdues sur 5000 produits de grandes marques extrêmement bataillés, les distributeurs appliquent des marges très élevées sur les produits agricoles et issus de PME.
- **L'encadrement des promotions** pour mettre fin à la grande braderie permanente sur les produits alimentaires.

Tout cela **pour un coût imperceptible pour les consommateurs** : 50 centimes d'euros par mois et par habitant.

**Ces deux dernières propositions ont fait l'objet d'un vote majoritaire à l'Assemblée Nationale.**

**Et le gouvernement a promis l'entrée en vigueur de ces deux mécanismes dès le 1er janvier 2019 car il y a urgence.**

*« Il n'est pas question de renoncer. La lutte contre la guerre des prix est une urgence pour la filière alimentaire française ! L'ANIA appelle le gouvernement à tenir ses promesses et à ne pas céder aux tentatives de pressions de certains, qui n'hésitent pas à instrumentaliser le mouvement des gilets jaunes et à manipuler les consommateurs afin de faire reculer le gouvernement. », déclare Richard Girardot, Président de l'ANIA.*

*L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 39 syndicats métiers et 17 associations régionales, représentatives des 17 647 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 429 079 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.*

*Fierté, Responsabilité, Ambition*